

ANNEXES

Annexe 1

Appel à candidature Projet supra-communalité

Constat : De l'intérêt de fédérer les villes et communes de Mons-Borinage

Il n'existe pas à ce jour d'espace permettant aux villes et communes de la sous-région de « Mons- Borinage » de partager une vision commune, de mener des réflexions collectives, ou simplement d'échanger sur des sujets variés et des projets structurants pouvant impacter leur développement. Il semble dès lors indiqué d'instaurer une gouvernance propice à ce type de collaboration supra- communale (dans une démarche de concertation, de recherche du consensus et plus globalement de portage politique transversal), telle qu'elle existe, par ailleurs autour de l'autre pôle urbain majeur du territoire *Cœur de Hainaut*, à savoir La Louvière (via la Communauté Urbaine du Centre).

La volonté est d'inscrire résolument le territoire dans une dynamique de progrès et de bâtir une vision commune et partagée. L'enjeu est, d'une part, de dépasser une gestion fragmentée du territoire pour définir un véritable projet commun d'intérêt supra-local et, d'autre part, de disposer d'un cadre pluriannuel et concerté – feuille de route stratégique pour le territoire et ses acteurs - dans lequel les autorités locales pourront inscrire leur action à court, moyen et long terme. Les grands axes du futur projet de territoire répondront à des enjeux socio-économiques, environnementaux et sociétaux ; et ce, dans une démarche participative, fédératrice et partagée. Cette synergie est une nécessité absolue pour répondre aux grands défis du territoire et marque une volonté politique forte et claire.

Dans cette optique, le présent appel à projets peut être l'occasion pour les communes de Mons- Borinage de dépasser leurs compétences strictement locales et de prendre en compte les problématiques du territoire afin de servir une dynamique de développement intégré. C'est pour cette raison, que nous souhaitons créer la « Communauté Urbaine de Mons-Borinage » – CUMB – ; la volonté des communes étant de se rassembler parce qu'elles se ressemblent et de « faire territoire ». La création de cette association de communes exprime donc l'ambition partagée de développer et de faire rayonner un véritable territoire de vie, d'emplois et de solidarités.

Plus spécifiquement, le territoire couvert par la CUMB regroupera les communes de Mons, Boussu, Colfontaine, Frameries, Quaregnon et Saint-Ghislain, soit un peu plus de 200.000 habitants ; ce qui constitue d'ores et déjà un seuil crédible en termes de notoriété, d'attractivité potentielle et de rayonnement. Cette CUMB constituerait ainsi le maillon manquant dans la chaîne de subsidiarité qui s'étend de l'Europe au quartier.

L'objectif de cette association de communes est donc **de fédérer un territoire historiquement indissociable**. Véritable agglomération, continue, Mons et le Borinage constituent en effet un tissu urbain intégré, aux problématiques et aux défis similaires

Annexe 2

Questionnaire adressé aux bourgmestres concernés par la CUMB

1. Consentement « Merci d'avoir accepté de me recevoir en vos bureaux ce matin dans le cadre de mon mémoire de fin d'étude. Comme discuté au téléphone, le but de notre entretien est d'avoir une discussion sur la mise en place de la CUMB. M'autorisez-vous à enregistrer cet entretien ? »
2. Comment définiriez-vous le concept de communauté urbaine ?
3. Que connaissez-vous de la CUMB ?
 - Depuis combien de temps existe-t-elle ?
 - Volonté de création dans le passé ? quel était son but ?
 - En faisiez-vous partie ? et si oui, quel était votre rôle ?
 - Combien de communes y étaient associées ?
 - Selon vous, a-t-elle porté ses fruits ? a-t-elle atteint ses objectifs ? Si oui ou non, pourquoi ?
 - Selon vous, quels freins a-t-elle rencontré ?
4. Selon vous, comment procéder pour une élaboration efficace de la CUMB ?
 - Pourquoi ça marcherait maintenant ?
 - Quels pièges sont à éviter, selon vous ? de quoi faudrait-il se méfier ?
 - Quelles phases respecter ?
 - Que pensez-vous du choix des communes associées ?
 - Quels acteurs impliquer ? (Politique et autres)
 - Quelle place accorderiez-vous au citoyen dans la mise en place
 - Quel avis portez-vous sur l'idée d'élargir à d'autres communes ?

- Et sur le fait qu'actuellement toutes les communes associées sont d'une même famille politique ?
5. Selon vous, Quel est l'intérêt de relancer ce projet ?
- Quelles actions devraient mener la CUMB ?
 - Y en a-t-il à prioriser selon vous et pourquoi ?
 - Que peut apporter cette communauté aux communes inscrites ?
 - Risque-t-il d'y avoir aussi des inconvénients pour les communes ?
 - En particulier pour votre commune, identifiez-vous des intérêts ou inconvénients ?
6. Comment qualifieriez-vous la qualité de la relation entre les 6 entités ?
- Comment qualifiez-vous la qualité de la relation entre les 6 entités de la CUMB ? Et entre Mons et le Borinage ?
 - Qu'est-ce que la question d'identité vous évoque ?
 - Si vous deviez choisir un nom à la Communauté Urbaine de Mons Borinage, ce serait lequel ?

Annexe 3

Questionnaire adressé à M. Donfut.

1. Consentement : « Merci de m'accueillir ce matin au sein de vos locaux, comme vous le savez, le but de notre entretien est d'avoir votre retour et vécu en lien avec Mons Métropole. Je vous poserai ensuite quelques questions sur la réactivation de la CUMB. Me permettez-vous d'enregistrer ? »
2. Quel est votre parcours politique en général ?
3. Vous avez donc connu la création de la 1ère CUMB mais plutôt sous l'appellation de « Mons Métropole », pouvez-vous me définir sa destination à l'époque ?
4. Y avait une volonté politique commune à l'époque de créer une Communauté Urbaine au début des années 2000 ?
5. Combien de communes y adhéraient ?
6. Quel était son but à l'époque ?
7. A-t-elle atteint ses objectifs ?
8. A votre avis, qu'aurait pu apporter cette CU aux communes qui y étaient inscrites ?
9. Comment qualifieriez-vous l'implication des différents bourgmestres à l'époque, dans la CU Mons Métropole ?

10. Comment définiriez-vous l'identité territoriale de l'époque ?
11. Connaissez-vous d'autres CU ?
12. A l'époque, d'autres CU se sont créées, Pourquoi plus de 20 ans après sont-elles toujours actives ?
13. Avec du recul et votre expérience, Que faudrait-il pour que l'actuelle CUMB puisse fonctionner correctement ?
14. Quel serait l'intérêt de relancer ce projet ?
 - Quelles actions devraient mener la CUMB ?
 - Y en a-t-il à prioriser selon vous et pourquoi ?
15. Selon vous, si vous deviez choisir un nom à cette CUMB, ce serait lequel ?

Annexe 4

Questionnaire adressé aux bourgmestres concernés par le WAPI

1. Consentement : « Merci d'avoir accepté de me recevoir en vos bureaux ce matin dans le cadre de mon mémoire de fin d'étude. Comme signalé dans la prise de rdv par mail, le but de notre entretien est d'avoir une discussion sur la création et le fonctionnement du WAPI. M'autorisez-vous à enregistrer cet entretien ? »
2. Pourriez-vous brièvement présenter votre parcours politique et la commune que vous représentez ?
3. Pour vous, qu'est-ce qu'une communauté urbaine ?
4. Comment définiriez-vous le WAPI ?
5. Connaissances en termes de contexte historique
 - Pourriez-vous me retracer l'historique de la création de la Communauté Urbaine, le WAPI ?
 - Depuis combien de temps existe-t-elle ?
 - Quelle était la volonté initiale dans le projet de la création du WAPI ?
 - En faisiez-vous partie dès sa conception ?
 - Comment vous y êtes-vous impliqué ?
 - Combien de communes s'y sont rajoutées ? Et qu'en pensez-vous ?
 - Y a-t-il une équité dans la collaboration entre toutes celles-ci ?
 - Quelles ont été les étapes clés de la création de cette Communauté Urbaine ?
6. Aujourd'hui comment se définit-elle ?

- Quels objectifs poursuit-elle ? Sont-ils identiques à ceux du départ ?
- Qu'a apporté le WAPI à votre ville/commune ?
- Les objectifs de départ sont-ils remplis ?
- Selon vous est-elle efficace ? Pourquoi ?
- Selon vous, votre avis est-il partagé de tous ?
- Si vous pouviez identifier des facteurs d'influence au bon fonctionnement de la Communauté Urbaine, quels seraient-ils ?
 - Y a-t-il des inconvénients à cette Communauté Urbaine ?
 - Quels pièges sont à éviter selon vous ? de quoi faut-il se méfier ?
 - A l'inverse, y a-t-il des facteurs de réussite que vous pourriez identifier ?
 - Peut-on parler de mutualisation ? Si oui, à quel niveau ? (Ressources économiques, mutualisation de services ...)
- Comment qualifieriez-vous la qualité de la relation entre les entités ?
- Quelle place pour le citoyen dans le WAPI ?
- Quelles perspectives voudriez-vous donner pour le WAPI ?